

Limoges, le 29 mai 2026



DIRECTION DES  
ASSEMBLÉES ET DES  
AFFAIRES JURIDIQUES

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs convoque les conseils municipaux le vendredi 5 juin 2026.

En conséquence, le Conseil municipal de la commune de Limoges se réunira en séance publique dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, le :

**VENDREDI 5 JUIN 2026 à 9 h.**

***Ordre du jour :***

- Élections des délégués supplémentaires et suppléants aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026.